Fiche d'informations à destination des candidats à Ruenovation.

NAMUR CAPITALE

Pourquoi sollicitons-nous vos données personnelles ?

Nous collectons et traitons vos données afin d'assurer notre mission auprès de la Région Wallonne dans le cadre du projet pilote Ruenovation.

Qui sont les Responsables du traitement, à l'origine de la collecte de vos données ?

Le responsable du traitement des données à caractère personnel est la Ville de Namur dont le siège est établi à 5000 Namur, esplanade de l'Hôtel de Ville.

Quelles sont les données traitées (collectées/enregistrées/transmises) ?

Nous traitons notamment tout ou partie des données suivantes :

- Données d'identification (nom, prénom, sexe, …);
- Données de contact (adresse, numéro de gsm, domicile, …);
- Données relatives à votre situation familiale (composition de ménage, …);
- Données relatives à votre logement (date d'achat, photographie, plans, …)

Ces données sont donc collectées directement par la Ville de Namur.

Avec qui/quel organisme vos données sont-elles échangées ?

Vos données sont récoltées dans le cadre de votre dossier de candidature par la Ville de Namur et sont susceptibles d'être partagées à nos trois partenaires avec qui une convention a été signée : la Ceinture Énergétique Namuroise, En'Hestia, Financité. Elles sont également susceptibles d'être partagée avec la Région Wallonne, elle-même en convention avec Climact.

Combien de temps vos données sont-elles conservées ?

Vos données sont conservées le temps nécessaire à la réalisation du projet Ruenovation (fin du projet actuellement prévue le 8 août 2026). Elles seront anonymisées avant de faire l'objet d'un rapport auprès de la Région Wallonne.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous disposez de divers droits à l'égard du traitement de vos données personnelles dont celui d'y accéder ou de faire rectifier vos données. Une information complète est disponible sur le site de la Ville de Namur (Politique de protection de la vie privée et des données à caractère personnel).

Pour toute question ou demande d'exercice de droit, prenez contact avec le Délégué à la protection des données est Monsieur Jeffrey Geenen-Ridolfi, le Délégué à la protection des données de la Ville de Namur, à contacter à l'adresse dpo@ville.namur.be ou au 081/24.74.02.).

Comment introduire une réclamation ?

Si vous considérez que la Ville n'a pas protégé/traité vos données personnelles conformément aux réglementations en vigueur, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (www.autoriteprotectiondonnees.be/agir/introduire une plainte ou 02/274.48.00 ou commission@privacycommission.be).

Comment sont sécuriser l'utilisation de vos données ?

Afin d'empêcher, dans la mesure du possible, tout accès/traitement non autorisé à/de vos données, les responsables du traitement ont veillé à mettre en œuvre des procédures en matière de sécurité et de bonne organisation quant à la collecte, la gestion et la conservation de vos données.